



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

"ITEKA" association sans but lucratif

Agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991

Membre affilié de la fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H)

LBDH/ 007 /2026

Kampala, 8 mars 2026

DECLARATION DE LA LIGUE ITEKA A L'OCCASION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME : LES DROITS DE LA FEMME DOIVENT ETRE UNE PRIORITE DES NOUVEAUX ELUS.

En date du 08 mars de chaque année, le monde entier célèbre la journée internationale des droits de la femme, mettant en avant la lutte pour les droits des femmes et notamment pour la fin des inégalités du genre. La journée internationale des droits des femmes trouverait son origine dans les manifestations des femmes au début du 20^{ème} siècle en Europe et aux États Unis réclamant, de meilleures conditions de travail et de vote.

Cette année 2026, le thème retenu est « **Droits. Justice. Action. Pour TOUTES les femmes et filles** ». Au Burundi ce jour arrive après presque huit mois que le pays est doté de nouveaux élus de la commune au parlement et le parti au pouvoir s'est attribué 96.7% des résultats, dire que ce parti contrôle tout ne serait pas exagéré.

Ainsi, la Ligue Iteka a suivi avec intérêt l'évolution de la situation des droits de l'homme pour constater ce que le sang nouveau dans les institutions apporte pour les burundais qui venaient de passer toute une décennie dans un désespoir suite aux assassinats, VBGs, enlèvements, tortures et arrestations et emprisonnements abusifs.

En effet, l'espoir est estompé car malgré les défis liés au travail de monitoring des violations des droits de l'homme au Burundi, la Ligue Iteka pour les huit mois poste élection communale et parlementaire, a documenté au moins 267 assassinés dont 167 soit 63% sont des corps retrouvés jetés dans différentes localités du pays, 114 victimes de VBGs dont 80 victimes de violences sexuelles, 34 personnes enlevées et portées disparues, 23 personnes torturées et 74 arrêtées et détenues arbitrairement.

A cette occasion, le Burundi se joint au reste du monde pour commémorer cette journée aussi symbolique.

Cependant, la situation des droits de la femme au Burundi reste préoccupante car sans prétendre avoir documenté tous les cas des violations des droits de la femme commis au Burundi, au cours de la période de huit mois poste-élection communale et parlementaire, du 01 juillet 2025 au 28 février 2026,

4, Avenue des Euphorbes, B.P.177 Bujumbura-Burundi, Tél. : (257) 22228636, Fax : (257)22220004

E-mail : info@ligue-iteka.bi, Website : <https://www.ligue-iteka.bi>

N°

007

/2026



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

"ITEKA" association sans but lucratif

Agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991

Membre affilié de la fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H)

la Ligue Iteka a pu relever 66 femmes et filles tuées, 8 femmes et filles enlevées et/ou portées disparues, 114 femmes et filles victimes de violences basées sur le genre dont 80 violences sexuelles, 1 femme torturée et 10 femmes et filles arrêtées arbitrairement. Pour les violences sexuelles, sur les 80 victimes 74 sont des mineures.

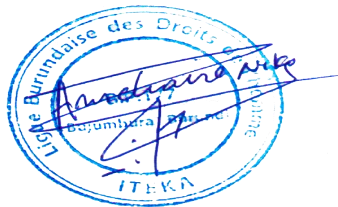
Face à cette situation, la Ligue Iteka recommande au gouvernement du Burundi et au élus du peuple :

- Assurer la protection de la femme contre les violations des droits humains ;
- Respecter les droits de la femme et de faire cesser les violations récurrentes dans le pays ;
- Respecter et mettre en application les instruments relatifs à la protection et la promotion des droits de l'homme que le Burundi a ratifiés ;
- De mettre en place dans l'urgence un plan opérationnel d'éradication des violences sexuelles contre les mineures devenu monnaie courante au pays.

Aux partenaires techniques et financiers du gouvernements du Burundi dont les NU, UE et les Missions diplomatiques accréditées au Burundi :

- De soutenir les efforts de la Ligue Iteka et d'autres organisations de défense des droits de l'homme dans le monitoring des violations des droits de l'homme au Burundi.
- D'user de leur influence pour contraindre les autorités burundaises afin qu'elles respectent les droits de l'homme et mettent fin à l'impunité.

Pour la Ligue Iteka



Anschaire NIKOYAGIZE

Président

4, Avenue des Euphorbes, B.P.177 Bujumbura-Burundi, Tél. : (257) 22228636, Fax : (257) 22220004

E-mail : info@ligue-iteka.bi, Website : <https://www.ligue-iteka.bi>

N°

007

/2026